

- Pour les analgésiques morphiniques *codéine* et *morphine*, les quantités qui passent chez l'enfant sont limitées. La codéine et la morphine semblent poser peu de problèmes lors d'un traitement de courte durée (p. ex. jusqu'à deux jours). Il est toutefois important de rester vigilant quant à l'apparition d'effets indésirables chez l'enfant (p. ex. constipation, sédation, apnée), certainement en cas de traitement plus long et lorsqu'il s'agit d'enfants prématurés, d'enfants âgés de moins d'une semaine, d'enfants avec un petit poids de naissance ou d'enfants malades. Les analgésiques morphiniques sont à éviter chez les mères dont l'enfant présente des problèmes respiratoires. Pour les autres analgésiques morphiniques, tels le *tramadol* et le *dextropropoxyphène*, il n'existe pas suffisamment de données pour tirer des conclusions.

Comme mentionné dans les Folia de janvier 2001, on peut essayer de limiter l'exposition de l'enfant à un médicament en allaitant juste avant la prise du médicament. Ceci n'a cependant un intérêt que pour les médicaments avec une courte demi-vie. Il est en tout cas préférable d'éviter les préparations à longue durée d'action.

P.S. Quelques références utiles concernant médicaments et allaitement.

- Drugs in Pregnancy and Lactation. A Reference Guide to Fetal and Neonatal Risk (Briggs GG, Freeman JK et Yaffe SJ). Lippincott Williams & Wilkins 6<sup>ème</sup> édition, 2002.
- Geneesmiddelen en borstvoeding. Arnette Blackwell 1<sup>ère</sup> édition, 1992.
- Médicaments et allaitement. Arnette Blackwell 2<sup>ème</sup> édition, 1996.
- <http://www.perinatology.com>
- <http://www.cvzkompassen.nl/fk> (Farmacotherapeutisch Kompas)
- <http://www.motherisk.org/breastfeeding/index.php>

## BON A SAVOIR

L'**influenza** a fait l'objet d'un communiqué dans la rubrique «Bon à savoir» sur notre site web (18 octobre 2005) dans lequel l'attention est attirée sur les mesures prises pour prévenir ou combattre une éventuelle pandémie d'influenza, ainsi que sur les recommandations en ce qui concerne la prévention de la grippe saisonnière.

Vous pouvez trouver de plus amples informations à ce sujet sur les sites suivants.

- <http://www.influenza.be>: site web du commissariat interministériel Influenza en Belgique.
- <http://www.wvc.vlaanderen.be/infectieziekten/griep/>: site web du gouvernement flamand, administration des soins de santé.
- <http://www.health.fgov.be>: site web du service public fédéral, Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.
- <http://www.le.ac.uk/li/khn5/birdflu.html>: site web avec plusieurs liens vers d'autres sites utiles (e.a. Organisation Mondiale de la Santé).
- <http://www.emea.eu.int/pdfs/human/pandemicinfluenza/33997205.pdf>: rapport de l'Agence Européenne pour l'Evaluation des Médicaments (*European Medicines Agency* ou EMEA) sur l'usage des antiviraux en cas de pandémie d'influenza.